

### Durée

15 SEANCES DE 2H A 3H

### Public concerné

Tout public

### Pré-requis

Niveau minimum A1.2/A2 du CERCL

### Tarif\*

#### > Formation collective

(de 5 à 12 stagiaires)

- Public artisan :  
**90 €** (coût global 30h)
- Public non artisanal :  
**790 €** (coût global 30h)

\* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

### Lieu

Formation proposée à  
Orléans / Montargis

### Date

Tous les mardis et jeudis à partir du  
09 février 2021 suivant le calendrier  
(à demander)

\*La validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

### Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction  
du nombre d'inscription, du  
financement mobilisé et du délais  
d'accord de prise en charge

### Horaires

15h30 à 17h30

### En savoir +

Séverine DOKOSSI  
☎ **02 38 42 12 75**  
s.dokossi@cma-loiret.fr

### ► Objectifs

Approfondir et mettre en pratique les règles de base de la langue anglaise.

Affiner sa compréhension et son expression orale.

Prendre conscience des différences culturelles.

Communiquer de manière cohérente.

Adapter son discours à différentes situations professionnelles simples ou complexes

### ► Programme

#### COMPETENCES VISEES :

Présenter sa vie sociale et professionnelle

Décrire avec précision son environnement professionnel

Résumer son parcours et parler de ses motivations et ambitions pour le futur

Exprimer son opinion et défendre ses idées

Résumer une situation de manière structurée

Décrire avec précision une procédure et comparer des produits

Organiser un déplacement et/ou réunion à l'étranger

Traiter un appel téléphonique

Rédiger tous types de documents professionnels

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Enrichissement du vocabulaire courant, vocabulaire spécifique à son milieu professionnel

Rappel des bases grammaticales, Faux amis courants

Révision sur l'utilisation du présent et du futur, Prétérit vs Present perfect

Concordance des temps, mots-clés annonceurs du temps à utiliser

Voix passive

Pratique intensive de la langue guidée par le formateur

### ► Méthodes et moyens pédagogiques

Chaque session alternera théorie, exercices pratiques, études de cas, mises en situations professionnelles concrètes et écoute de séquences audio ou vidéo pour un enseignement actif dans le but de libérer progressivement l'expression orale.

### ► Document remis

Remise d'un support écrit reprenant une synthèse des informations de la formation.

### ► Formateur

**Sandra DUFROUX** - Titulaire d'une licence et maîtrise LLCE Anglais (Langues, Littérature et Civilisations Etrangères) intervenant en tant que formatrice en Anglais depuis 2018. Marie-Andrée JACQUES - Titulaire du diplôme "Certified Coding Associate" et du TEFL intervenant en tant que formatrice en Anglais depuis 2006.

## DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :  
Elodie GUIET

## ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers  
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :  
130 027 980 00023

N° de déclaration  
d'existence :  
24450381045



## ► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

## ► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

**Evaluation à froid des acquis de la formation** entre un à trois mois après la formation pour faire **Une enquête de satisfaction** est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

## ► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

## ► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

## ► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSI** ☎ 02 38 42 12 75  
s.dokossi@cma-loiret.fr